

la Creuse

N° 40 > juin - juillet - août 2009



P. 14

ACTIONS

Un plan de soutien
et de solidarité
pour la Creuse



P. 18

NATURE

Mieux gérer
nos déchets
ménagers

■ DOSSIER

Millevaches, cet autre pays

page 7



P. 22

SPORTS

La belle croisade
de l'Amicale
Handisport

le 11 La Grande Sophie

Jeudi 9 juillet
22h00 Place Rochefort
Ciné Concert "Crin blanc" et "le ballon rouge"

Vendredi 10 juillet
18h30 Place Varillas
La Scène Française en live

Samedi 11 juillet
21h00 Place Varillas
La Grande Sophie
1^{ère} partie : EP (électro-pyjama)

Dimanche 12 juillet
A partir de 11h00 Plan d'eau de Courtille
Garden party RPG

Lundi 13 juillet
En soirée Plan d'eau de Courtille
Feu d'artifice + bal populaire

Mardi 14 juillet
Place au Tour
12h30 : caravane publicitaire
13h30 : projection de l'étape sur écran géant
14h30 : passage des coureurs

Mercredi 15 juillet
21h00 Place du Conventionnel Huguet
Concert hommage
à Duke Ellington et Count Basie

Jeudi 16 juillet
21h00 Place Rochefort
Concert électro cinématique

Vendredi 17 juillet
18h00 Centre ville de Guéret
Barathon

Vendredi 17 et samedi 18 juillet
Espace Fayolle
Festival Kreuzéol

Samedi 18 juillet
22h00 Cinéma le Sénéchal
Une proposition Nouenko

Dimanche 19 juillet
12h00 Plan d'eau de Courtille
Rando musicale

le 10 La Scène Française en live

Guns of Brixton
Kaly Live Dub
Vlad
Sly and the GayZ
Human'fly

Le Cercle des Amitiés Créoles, Nouenko, le Cri de la Châtaigne,
Le Sénéchal, RPG et la Ville de Guéret présentent

DU 9 AU 19 JUILLET 2009 LES NUITS D'ÉTÉ DE GUÉRET

Infos : 05 55 52 84 95 www.ville-gueret.fr



I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

PNR MILLEVACHES
CET AUTRE TERRITOIRE p. 7-13

I ACTIONS I

UN PLAN DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ
POUR LA CREUSE p. 14-15FIN D'ANNÉE GÉNÉREUSE
DU CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES p. 16-17

I NATURE I

DÉCHETS MÉNAGERS :
AGIR AUTREMENT p. 18-19

I SPORTS I

HANDICAP :
LE SPORT VECTEUR D'INSERTION p. 20-21

I RACINES I

À LA MÉMOIRE D'EUGÈNE JAMOT p. 22

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

La force de la volonté

La crise qui frappe durement l'économie mondiale n'épargne évidemment pas la Creuse ; elle a contraint près de 60 entreprises du département à recourir au chômage partiel, tandis que chacun pouvait mesurer, dans sa vie quotidienne, l'accroissement des difficultés. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu présenter à notre assemblée départementale un Plan de Soutien et de Solidarité à l'Emploi et à la Population Creusoise. Ce plan contient une vingtaine de mesures, les unes tendant à conforter l'économie locale, donc l'emploi, les autres cherchant à compenser les effets de la crise pour les personnes les plus en difficulté. Je voudrais cependant rappeler une évidence qui gagne à être mieux connue : rien ne s'est fait aisément. On ne décide pas un tel plan, à mi-chemin de notre exercice budgétaire, sans un conséquent et méthodique travail en amont. Au-delà de l'engagement politique fortement marqué de ce Plan, il a fallu de profondes réflexions sur la structuration même de nos finances départementales, un grand travail d'analyse et d'anticipation de la part des services départementaux, que je tiens à saluer.



Je saluerai aussi la qualité des débats qui ont accompagné l'adoption à l'unanimité du Plan de Soutien et de Solidarité à l'Emploi et à la Population Creusoise. Je sais bien que le combat politique reprend vite ses droits et telle ou telle controverse viendra remettre en cause même ce que nous avons bâti en commun. Mais ce lundi 4 mai 2009, l'Assemblée

Départementale a eu un comportement à la mesure de la confiance que les Creusois lui ont portée : digne, constructif, tout entier tourné vers l'amélioration de la vie de nos concitoyens ou entreprises confrontés aux difficultés actuelles.

Ces moments-là sont exemplaires de la volonté que les hommes sont capables de déployer quand l'heure se fait plus grave, le défi plus exigeant. Le présent numéro du Magazine de la Creuse salue différents témoignages de cette force que donne la volonté : celle des artisans du PNR de Millevalches pour maintenir et développer la vie sur ce si beau territoire, celle de l'Amicale Handisport qui multiplie les initiatives pour faire connaître les problématiques de la pratique sportive chez les handicapés, celle des élus du Conseil Général Jeunes qui ont accompli des prouesses généreuses, etc. Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Juin/Juillet/Août 2009.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - B.P. 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.cg23.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Jean-Luc OZIOL, Simon PAROUTY, Muriel VILLEJOUBERT, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Comité Départemental du Tourisme.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05 55 51 22 62.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

NOUVEAUX LOCAUX
POUR LA MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) vient d'emménager dans ses nouveaux locaux, à Guéret, au 2 bis de l'Avenue de la République (rez-de-chaussée de l'Inspection d'Académie). Il s'agit, en fait, de ses anciens locaux rénovés afin de permettre de mieux accueillir le public concerné par ses prestations.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a créé dans chaque département, une Maison Départementale des Personnes Handicapées, groupement d'intérêt public placé sous l'autorité administrative et financière du Président du Conseil Général. C'est un guichet unique regroupant toutes les problématiques liées au handicap, permettant un accès simplifié et unifié aux droits et aux prestations.

INFO + :

Maison Départementale des Personnes Handicapées
2bis, avenue de la République
BP 59 - 23011 GUERET CEDEX
Tél. 05 44 30 28 28
Fax 05 44 30 28 29
Horaires d'ouverture : 8h30 - 11h30 et 13h30 -
16h30 (13h30 - 16h00 le vendredi)

UN CD « MADE IN CREUSE »

Bach pour célébrer
l'orgue d'Aubusson

L'organiste Pierre Méa a enregistré un CD sur l'orgue de l'église Sainte-Croix d'Aubusson. Un événement pour les amateurs.



LA QUALITÉ de l'orgue d'Aubusson est unanimement reconnue : des concerts, des stages ont mis en valeur cet instrument au cours des vingt dernières années. Oeuvre artisanale du facteur Gérard Guillemin magnifiant la musique allemande baroque, celle de Bach et de ses contemporains en particulier, l'orgue de Sainte-Croix d'Aubusson est une merveilleuse tapisserie sonore, un patrimoine artistique vivant.

Un très beau CD lui est aujourd'hui consacré, dans un tirage limité, édité par le label creusois Ad Vitam Records : un récital J.S. Bach, interprété par l'organiste Pierre Méa, qui se produit chaque année dans le cadre du Festival « Musique au cœur de la tapisserie ».

On pourra se procurer ce disque au prix de 15€ dans les points de vente suivants : concerts du festival « Musique au cœur de la tapisserie », label Ad Vitam Records (par téléphone au 05 55 67 35 85 ou par Internet www.advitam-records.com), librairies La Licorne (Aubusson), Les Belles Images et Espace Leclerc (Guéret), offices de tourisme d'Aubusson, Guéret et Felletin.

ENVIRONNEMENT

Retour des Forêt Follies
les 11-12-13 septembre

DÉTENDEZ-VOUS en pleine nature, amusez-vous en famille, découvrez l'artisanat et les savoir-faire locaux, choisissez le bois pour votre confort, découvrez les métiers de la forêt et vivez des spectacles inédits sur notre région : c'est le programme particulièrement copieux des Forêt Follies, dont la 2^{ème} édition aura lieu les 11-12-13 septembre 2009. La 1^{ère} édition avait rencontré un succès certain, avec près de 5.000 visiteurs. Creuse Oxygène, le club organisateur, relance l'invitation. Pour tout savoir sur le programme du Festival 2009 : www.creuse-oxygene.com

AMBASSADE

La Maison du Limousin carrefour d'initiatives

Le Limousin dispose, dans le 9^{ème} arrondissement de Paris, d'une ambassade particulièrement active mais parfois mal connue dans notre région : la Maison du Limousin.



La Maison du Limousin à Paris, c'est évidemment une vitrine de notre région. Financée dans le cadre d'une SEM (société d'économie mixte) où l'on retrouve notamment les principales collectivités de la région (dont le Conseil Général de la Creuse et la Communauté de Communes de Guéret/Saint-Vaury) et quelques entreprises emblématiques, cette structure a pour mission d'être un outil efficace de développement économique, touristique et culturel du Limousin.

C'est ainsi que la Maison du Limousin organise régulièrement des événements économiques, touristiques et culturels visant plusieurs objectifs complémentaires : communiquer sur l'image d'une région vivante, innovante où il fait bon vivre et travailler ; valoriser les atouts du Limousin pour mieux exporter les savoir-faire et les produits de la région, mais aussi pour renforcer son attractivité pour les porteurs de projets.

S'appuyant sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication tout en offrant des espaces permettant d'organiser des réunions et des conférences, la Maison du Limousin est aussi un centre d'affaires dédié au développement de réseaux professionnels.

Sur l'ensemble de ses actions, la Maison du Limousin aura accueilli pas moins de 11.160 visiteurs au cours de l'année 2008. Un chiffre qu'elle aspire à dépasser, même si sa priorité va vers des actions qualitatives en direction de publics ciblés. Rien qui empêche un Creusois d'aller y faire un tour, ne serait-ce que pour voir la belle image qu'on donne de sa région.

LA MAISON DU LIMOUSIN PRATIQUE : 30, rue Caumartin - 75009 PARIS - Tél. 01 40 07 04 67 - Fax 01 40 07 04 64
Internet : www.maisondulimousin.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 19h00

Accès : Métro Havre-Caumartin, Opéra, Madeleine ; RER A Auber ; gare SNCF la plus proche Saint-Lazare



RSA : C'EST PARTI



Le 15 juin dernier ont été signées deux conventions destinées à encadrer la généralisation du RSA (revenu de solidarité active) dans notre département. L'une concernait la gestion du dispositif entre le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse de Mutualité Sociale Agricole ; cette convention précise notamment les conditions dans lesquelles le RSA est servi et contrôlé, les délégations aux organismes payeurs, les modalités d'échanges de données entre les parties.

La seconde est une convention d'orientation liant l'Etat, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse de Mutualité Sociale Agricole et Pôle Emploi. Cette convention précise l'organisation et les modalités d'accompagnement et d'orientation pour les bénéficiaires du RSA soumis aux obligations des « droits et devoirs ».

Né d'une large concertation avec les acteurs de terrain, le RSA redéfinit globalement le cadre des politiques d'insertion et de lutte contre la pauvreté en France. Le département de la Creuse a participé à son expérimentation depuis mars 2008 ; le dispositif est généralisé depuis le 1^{er} juin 2009.

Le RSA est versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Il remplace par ailleurs le RMI, l'API (allocation de parent isolé) et plusieurs aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi. Dans notre département, les estimations portent sur environ 6.000 foyers bénéficiaires, soit environ 12.000 personnes.



Après les enquêtes sur le terrain, la face immergée du travail de Martine : l'aspect administratif de l'évaluation des plans d'aide APA.

UN AGENT - UN MÉTIER

Martine, travailleuse médico-sociale

Avant d'attribuer l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), il faut évaluer le degré de dépendance de la personne. C'est le travail qu'effectue Martine, au plus près de la réalité humaine.

UNE trajectoire professionnelle comme il en existe de nombreuses au Conseil Général : faite d'adaptations successives. Martine était infirmière en milieu hospitalier quand la vie familiale l'a conduite à chercher un emploi aux horaires plus adaptés aux contraintes qu'impose l'éducation de ses enfants. Dans le sillage d'une copine passée de l'hôpital au service de protection maternelle et infantile (PMI), Martine postule à son tour. Ce ne sera pas la PMI. Le Conseil Général lui propose les centres de dépistage des maladies respiratoires et de la tuberculose qu'il pilote alors. Au sortir des années 80, Martine fait enfin connaissance avec la PMI. Puis vient, au milieu des années 90, la prise en compte du vieillissement avec la PSD (prestation spécifique dépendance), ancêtre de l'actuelle APA (allocation personnalisée d'autonomie) nécessitant de redéployer le personnel infirmier.

TEMPS D'ÉCOUTE ET TRAVAIL D'ÉQUIPE

Si Martine a évidemment toujours son diplôme d'infirmière en poche et si ce savoir-faire lui est souvent très utile, elle fait aujourd'hui partie du corps des travailleurs médico-sociaux, attachée à l'UTAS de Guéret (voir Info +). Sa mission : évaluer le niveau de dépendance et établir le plan d'aide qui sera attribué aux personnes en perte d'autonomie. En clair, définir le montant de l'APA et le niveau de service que la situation personnelle du demandeur impose. Ce travail d'enquête est d'abord un temps d'écoute, sur le terrain.

« Les gens ont souvent besoin de parler, explique Martine, même si le premier contact peut être difficile. En tout cas il faut de la patience, de la psychologie, parce qu'il faut prendre en compte la personne âgée mais aussi son entourage ». Surtout lorsque la personne âgée n'est pas au courant – ou ne se souvient plus – que les enfants ont effectué une demande d'APA...

Ce travail au plus près de la réalité humaine est toutefois indispensable pour définir un plan d'aide approprié. À chaque cas, en effet, sa réalité. Où l'on rencontre la générosité, la culpabilité, la solitude, des vies meurtries par d'innombrables vicissitudes et tant d'autres bonnes ou mauvaises surprises. « C'est parfois difficile de laisser tout ça en dehors de sa propre vie ». Une photo sur le bureau rappelle à Martine que d'autres générations lui sourient...

Au bureau justement, quand Martine en a fini de sillonner les routes, il reste l'autre versant de son travail. Ordinateur, calculatrice et grille AGGIR (l'outil d'évaluation du niveau de dépendance) alimentent cette part d'ombre qu'est le travail administratif. Où une autre forme de relationnel entre en jeu : « Les procédures informatiques de l'APA sont très complexes et il y a un vrai travail de partenariat avec le secrétariat, sans lequel on n'arriverait à rien ». ■

INFO + : LE CONSEIL GÉNÉRAL COMPTE 6 UTAS (UNITÉS TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE) COMPTANT CHACUNE DES TRAVAILLEURS MÉDICO-SOCIAUX ATTACHÉS À UN TERRITOIRE DONNÉ : AUBUSSON, AUZANCES, BOURGANEUF, BOUSSAC, GUÉRET, LA SOUTERRAINE.



DOSSIER

PNR de Millevaches, le Pays +

Le Parc Naturel Régional de Millevaches est une structure territoriale jeune et encore mal connue. Plus qu'un Pays, le PNR est une sorte de défi territorial où cohabitent des objectifs liés à la préservation et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine, et d'autres voués au développement économique. À l'échelle du territoire et des hommes qui l'habitent, forcément.

PNR MILLEVACHES : IDENTITÉ D'UN TERRITOIRE



Le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin est un espace regroupant 113 communes situées sur les trois départements du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne), d'une superficie de plus de 3.300 km² pour une population d'environ 41.000 habitants.

Le Syndicat de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin est formé des membres adhérents suivants :

- Conseil Régional du Limousin ;
- Conseil Général de la Corrèze, Conseil Général de la Creuse, Conseil Général de la Haute-Vienne ;
- 113 communes dont 34 creusoises (Basville, Beissat, Clairavaux, Crocq, Croze, Faux-la-Montagne, Felletin, Féniers, Flayat, Gentioux-Pigerolles, Gioux, La Courtine, La Nouaille, La Villedieu, Le Mas d'Artige, Le Monteil-au-Vicomte, Magnat-l'Etrange, Malleret, Mansat-la-Courrière, Poussanges, Royère-de-Vassivière, Saint-Agnant-près-Crocq, Saint-Frion, Saint-Georges-Nigremont, Saint-Marc-à-Frongier, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Martial-le-Vieux, Saint-Merd-la-Breuille, Saint-Oradoux-de-Chirouze, Saint-Pardoux-Morterolles, Saint-Quentin-la-Chabanne, Saint-Yrieix-la-Montagne, Soubrebost, Vallière) ;
- 14 communautés de communes dont 5 creusoises (Aubusson – Felletin, Bourganeuf – Royère-de-Vassivière, Sources de la Creuse, Haut – Pays Marchois et Plateau de Gentioux).



PNR, mode d'e

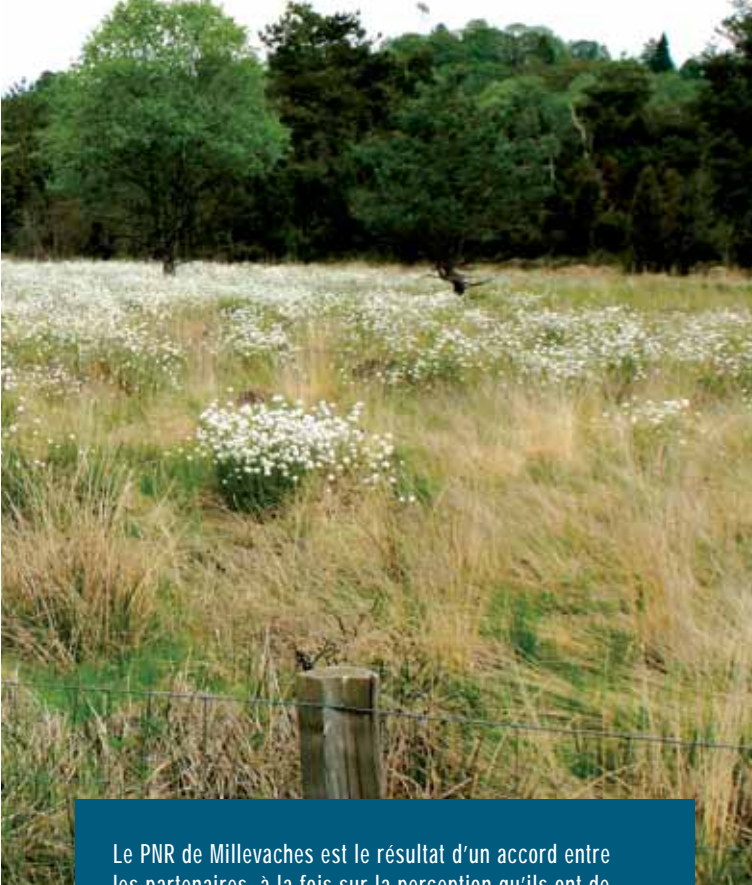
Un Parc Naturel Régional n'est pas un territoire
celui qu'on croit. Ce n'est pas un sanctuaire

COMMENT SE CRÉE UN PNR ?

La création d'un parc naturel régional se fait à l'initiative du Conseil Régional. Le projet est élaboré dans la plus large concertation possible. L'accord qui se dégage entre les différents partenaires (Région, départements, communes du territoire, associations, etc.) est mis en forme dans la Charte de Parc, laquelle constitue ensuite le document de référence qui engage les différents partenaires. Après adhésion volontaire des partenaires à la Charte, le Conseil Régional l'approuve et sollicite auprès du Ministère chargé de l'environnement le classement du territoire en « Parc Naturel Régional ». Après avis du Conseil national de Protection de la Nature, de la Fédération des Parcs et des autres Ministères concernés, le PNR est classé par décret du Premier Ministre, pour une durée de 12 ans.

QU'EST CE QU'UN PNR ?

Un PNR est un territoire rural, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Ce territoire s'organise autour d'un projet concerté de développement durable. Les missions d'un PNR ouvrent d'ailleurs un horizon beaucoup plus vaste que celui de la seule préservation de l'existant. Elles sont les suivantes : la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel ; l'aménagement du territoire ; le développement



Le PNR de Millevaches est le résultat d'un accord entre les partenaires, à la fois sur la perception qu'ils ont de leur territoire commun et sur les objectifs de développement qu'ils envisagent.

mploi

territoire comme les autres mais il n'est pas
e mais un véritable territoire à vivre.

économique et social ; l'accueil, l'éducation et l'information ; l'expérimentation.

La France compte actuellement 45 parcs naturels régionaux.

QUEL EST LE SAVOIR-FAIRE D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ?

Le savoir-faire d'un Parc réside dans sa capacité à stimuler et mettre en relation des partenaires, à coordonner et orchestrer des actions, à monter des projets, à être à l'initiative d'actions innovantes sur son territoire. Il peut conduire des actions dans différents domaines : protection de ses richesses naturelles et de ses paysages ; mise en valeur et animation de son patrimoine culturel ; soutien et valorisation des activités économiques ; accueil et sensibilisation au patrimoine.

COMMENT FONCTIONNE UN PNR ?

Les actions d'un PNR sont arrêtées et mises en œuvre par son organisme de gestion en référence à la Charte. L'organisme de gestion du PNR de Millevaches est un Syndicat mixte regroupant la Région, les départements, les communautés de communes et les communes de son territoire.

Le PNR dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'équipement autonome. Il est alimenté par la Région, les départements, les communes, groupements de communes et l'Etat. ■

CONTACTER LE PNR DE MILLEVACHES

Le PNR de Millevaches a une organisation administrative qui se veut la plus représentative possible de la réalité de son territoire, s'attachant notamment à ce que chacun des trois départements le composant ait une part active dans son fonctionnement. Ainsi est-il présidé par Christian Audouin, avec à ses côtés trois vice-présidents représentant les trois départements : Jean-Luc Léger (Creuse), Pierre Coutaud (Corrèze) et Michel Ponchut (Haute-Vienne).

Le siège du PNR de Millevaches est en Creuse, à l'adresse suivante : Le Bourg 23340 Gentioux-Pigerolles
Tél. : 05 55 67 97 90 - Télécopie : 05 55 67 95 30
Courriel : gentioux@pnr-millevaches.fr
Internet : www.pnr-millevaches.fr

Le PNR de Millevaches possède également des antennes administratives à Meymac (Corrèze) et Nedde (Haute-Vienne).

MILLEVACHES, C'EST AUSSI...



15.000 ha de forêts, 6.500 ha de tourbières, 2.300 ha de landes sèches.

32 espèces faunistiques remarquables, 42 espèces d'insectes remarquables, 113 espèces floristiques remarquables.

1.500 entreprises, 2.500 salariés, 1.500 associations.

DE L'ÉTYMOLOGIE À LA LÉGENDE...

L'origine étymologique du mot « Millevaches » évoque l'importance de l'eau sur le plateau ; il renvoie à mille « vacca » (mille sources), donnant naissance à une multitude de rivières et cours d'eau.

L'origine légendaire, quant à elle, raconte qu'une bergère gardant son troupeau de vaches sur la tourbière du Longeyroux fut surprise par un terrible orage. Ses bêtes, ainsi que celles pacageant dans les landes voisines, pétrifiées par la violence de la tempête, restèrent figées sur place, ne trouvant même plus la force de retourner à l'étable. La pauvre bergère, en venant à implorer le diable, vit les vaches se transformer une à une en pierres et bientôt la lande se vit recouverte de mille pierres ou « Millevaches »...

GÉRARD JOBERTON : « LE TEMPS DU CONCRET »



Gérard Joberton a longtemps travaillé au PNR des Volcans d'Auvergne ; il est aujourd'hui le directeur du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Il fait le point avec le Magazine de la Creuse sur l'évolution d'une structure encore jeune.

L'histoire du PNR de Millevaches, c'est d'abord une très longue gestation. Comment l'expliquez-vous ?

Je n'étais pas présent à l'époque mais ce dossier était très connu dans le réseau des PNR. Le projet de Millevaches a longtemps buté sur le fait qu'il était d'abord seulement un projet de développement local. En intégrant l'idée d'une valorisation du territoire à travers son environnement et son patrimoine, il a répondu au cahier des charges des PNR. Avec ce statut, notre territoire est désormais reconnu nationalement et au niveau européen ; ce label est un atout pour tous nos projets.

Justement, depuis la création du PNR en 2004, il y a parfois des doutes quant à la réalité de ses projets...

Je crois qu'il y a parfois des présentations erronées. D'abord, le PNR a démarré avec une petite équipe ; aujourd'hui nous sommes un effectif complet de 25 personnes basées sur 3 sites. Alors c'est vrai que, dans un premier temps, il y a d'abord eu beaucoup de programmation de financements par le PNR pour d'autres maîtres d'ouvrage (communes ou autres), beaucoup moins d'opérations montées en propre par le Syndicat. Je fais quand même observer que dans le domaine de l'habitat, par exemple, l'action du PNR a permis de mobiliser plus de 10M€ de travaux sur le territoire.

On va donc entrer dans une autre période ?

Assurément vient le temps du concret. Après une période 2004-2007 marquée par un « petit » contrat de parc avec l'Etat, la Région et les départements, celui de la période qui vient de s'ouvrir (2008-2010) engage 9M€. Nous sommes aussi au programme LEADER sur la période 2008-2013, ce qui est bien normal quand on sait que ce programme européen a démarré ici, à Gentioux, avec des gens comme Pierre Desrozier. Et, plus largement, les porteurs de projets, publics comme privés, se sont approprié leur appartenance au PNR et à sa philosophie.



Opération de clôture financée par le PNR contre la reprise en pâturage d'une zone humide sur l'exploitation d'un jeune couple de La Nouaille. Les moutons ont trouvé leur bonheur et la parcelle a retrouvé ses caractéristiques.

Concilier a et environn

Parmi les objectifs du PNR, ce qui apparaîtrait aill
pement économique d'une agriculture et la prés

C'EST peut-être de moins en moins une originalité, si l'on spéculait que certaines pratiques finissent par pénétrer les milieux les plus hermétiques. En attendant que développement durable et agriculture aient définitivement choisi d'unir leurs destinées, le PNR de Millevaches pratique cette doctrine émergente : la préservation du patrimoine naturel est compatible avec le développement d'une économie agricole, si celle-ci est raisonnée. Auquel cas les deux – le patrimoine naturel et l'agriculture – augmentent sensiblement leurs chances de devenir des atouts durables du territoire.

En effet, si le territoire du PNR de Millevaches abrite de nombreux milieux remarquables, tous ont été plus ou moins forgés par l'activité humaine. Sur un territoire bénéficiant d'une pluviométrie abondante, les milieux remarquables sont pour l'essentiel des habitats tourbeux, des landes sèches à bruyères, des peuplements forestiers feuillus, des forêts de pente. Mais les zones humides subissent des dérèglements importants, du fait... de l'abandon par l'homme de ses activités pastorales. Et c'est leur remise en pâturage qui peut les sauver de l'invasion de certaines espèces végétales comme la molinie.

Le PLAE (plan local agri-environnemental) de Millevaches, inscrit dans le contrat de Parc 2008-2010, constitue un outil de gestion de l'espace et des milieux du PNR. Visant à la réalisation de travaux de conservation des milieux et des espèces et d'amélioration des paysages, le PLAE fixe des objectifs – maintien de l'ouverture paysagère,



griculture ement

eurs comme une gageure : concilier le dévelop-
pement du patrimoine paysager. Et ça marche.

entretien de landes montagnardes – qui permettent de concilier les intérêts du territoire et ceux des agriculteurs. Clairement dit et fait : l'agriculteur qui s'engage aux conditions du PNR en tire en échange des aides substantielles, comme ce fut le cas pour cette exploitation de La Nouaille qui s'est vu financer les travaux de clôture d'une importante parcelle en échange de sa reprise en pâturage.

Les aides du PNR à l'agriculture, c'est aussi... Les productions qui s'inscrivent dans une logique de diversification. C'est le cas de la production porcine, très présente sur le territoire du PNR avec 300 exploitations (naisseur + naisseurs engraisseurs) pour 21.000 têtes. Le parc veille à ce que les producteurs de porcs du territoire s'engagent au minimum dans la charte PORLIM et le conseil de valorisation travaille actuellement sur une charte plus précise (en particulier pour l'épandage).

D'autres activités diversifiantes concernent la production de myrtilles sauvages, fruits rouges, miel, etc. La vente directe constitue un levier intéressant pour le développement de la diversification des productions.

Dans le domaine forestier, le PNR met aussi en place une action originale : la mise à disposition gratuite de kits de franchissement pour les entrepreneurs forestiers. Le but : permettre aux débardeurs d'accomplir leur travail sans abîmer les ruisseaux qui constituent, autant que la forêt, des éléments représentatifs du patrimoine paysager. ■

UNE CHARTE...



La Charte est le contrat qui concrétise le projet de protection, de mise en valeur et de développement élaboré pour le territoire du parc. Elle est l'expression des objectifs et des moyens que se donnent les collectivités territoriales concernées par le Parc.

La Charte du Parc naturel régional de

Millevaches en Limousin prévoit que le PNR a pour objet de : protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ; contribuer à l'aménagement du territoire ; contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ; assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

... ET UNE MARQUE

Comme tous les territoires, le PNR a un logo, qui est une adaptation du logo de la Fédération des parcs naturels régionaux. Il reprend donc l'ovale vert de tous les parcs, ainsi que l'étoile de la Fédération des PNR et la typographie. Il y ajoute sa propre identité, à travers la silhouette de la loutre, espèce emblématique des milieux humides qui constituent une part essentielle du patrimoine naturel du territoire.

Ce logo est la marque du territoire ; il va désormais identifier certains produits. Un cahier des charges impose des conditions de qualité à la fabrication, la transformation du produit sur le territoire du PNR et sa vente par des circuits courts de distribution. Ces produits ne peuvent pas se revendiquer en tant que marque de qualité, encore moins en tant qu'appellation contrôlée ; ils n'en constituent pas moins la traduction d'un savoir-faire des gens du PNR de Millevaches.

Le premier de ces produits sera un miel artisanal ; devraient rapidement suivre le chou de Magnat et un cidre.



LE TOURISME, ATOUT MAÎTRE



Le territoire de Millevaches ne connaîtra jamais les grandes migrations de l'été et sans doute ne le supporterait-il pas bien. Toutefois, la qualité de ses paysages et de son patrimoine, l'offre évidente d'un véritable retour à la nature, constituent des atouts pour développer une activité touristique en direction d'une clientèle à la recherche « d'autre chose ».

Le territoire du Parc est déjà riche de structures d'hébergement en phase avec le paysage. Le label de PNR permet aussi de développer une offre tout à fait spécifique : celle des « gîtes Panda ». En effet, une convention signée entre la Fédération des PNR, les Gîtes de France et le WWF (la première organisation mondiale de protection de la nature, qui a pour emblème le panda) a lancé l'idée d'hébergements invitant à la découverte de la nature. Le cahier des charges impose un certain nombre de critères écologiques et surtout d'accès direct à l'environnement naturel immédiat.

Le premier gîte creusois labellisé Panda se trouve ainsi à Saint-Frion : un chalet de bois en pleine verdure et au bord de l'eau, comme il pourrait en fleurir un peu partout sur le territoire du Parc (voir photo).

Le PNR et le tourisme, c'est aussi... Parmi ses différents projets en matière touristique, le Parc travaille actuellement à la valorisation de la base de loisirs de Méouze, sur la commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze.

Il effectue également des travaux d'aménagement paysager sur différents sites d'intérêt patrimonial ou architectural, en développant notamment des sentiers d'interprétation. Parmi les différents projets, deux principaux concernent la Creuse : l'aménagement du contenu des jardins terrasses du bourg de Saint-Georges-Nigremont et les sentiers d'interprétation des Pierres Fades, à Saint-Marc-à-Loubaud.



Un territoire où vivre

Le PNR de Millevaches est tout tourné vers où vivre peut constituer un horizon.

Il est un territoire, en Limousin où l'on sait quand on s'y trouve. Et c'est celui du Parc Naturel Régional de Millevaches. Parce que lorsqu'on aspire à devenir une terre d'accueil, la première des choses est de se faire connaître, chaque entrée de chacune des 113 communes du Parc affiche son appartenance au territoire ; à quoi s'ajoutent quelques panneaux à connotation plus touristique. Cet investissement, l'un des premiers visibles de tous, a pu susciter quelques commentaires impatientes. Mais il s'agissait de commencer par le commencement, en suggérant ce message simple : « Nous sommes ici et vous y êtes ».

À partir de là peut continuer le long cheminement vers un développement harmonieux et librement consenti du territoire de Millevaches. Et bien évidemment, l'action du PNR ne se réduit pas à planter des panneaux ! Être un territoire attractif pour des populations nouvelles et des porteurs de projets appelle à intervenir dans des domaines extrêmement variés, de l'habitat à l'animation culturelle (voir par ailleurs « Ligne(s) de partage »), en passant par les aides économiques, chaque domaine ayant un lien à la fois avec la logique de développement et avec le souci de préserver les atouts patrimoniaux du territoire.

Ainsi en est-il dans le domaine de l'habitat. Les OPAH (opérations

lle Porte du
ATUREL RÉGIONAL
ACHES EN LIMOUSIN

Quand on entre dans le PNR de Millevalches, on ne l'ignore plus ! L'une des premières actions très visibles du Parc a consisté à s'afficher à travers une signalétique spécifique installée aux entrées de toutes les communes du territoire.

toire

l'accueil, parce qu'il se veut un territoire

programmées d'amélioration de l'habitat] permettent de hisser les logements à des normes attractives pour des populations nouvelles. Des opérations qui ne sont pas neutres sur le plan économique, puisqu'elles auront permis de financer des travaux dans plus de 600 logements, pour un chiffre d'affaires généré de plus de 10M€.

Le prochain appel à projet concernant une opération de reprises de toitures et de façades visera quant à lui la préservation du patrimoine bâti ancien, concourant du même coup à conforter l'identité architecturale du territoire. Mais dans le même temps, les prochains chantiers tests en éco-construction renverront à la fois aux logiques environnementales (énergies renouvelables) et aux savoir-faire locaux (bois notamment).

D'autres secteurs voient intervenir le PNR, là aussi en cofinancement avec les départements et/ou la région. C'est le cas avec la DCT (démarche collective territorialisée) qui permet d'aider à la reprise d'activités commerciales ou artisanales, comme ce fut par exemple le cas récemment pour l'auberge de Magnat-l'Etrange ; la DCT s'achève en ce début d'été, mais le PNR a d'ores et déjà candidaté pour une nouvelle génération de ces programmes. ■

LIGNE(S) DE PARTAGE DU 23 AU 25 JUILLET



« Créer ensemble un événement culturel et festif ayant une dimension nomade et traversant le « grand plateau », magnifiant les paysages et le patrimoine, faisant la part belle au local mais dans une vision universelle, référant à la mémoire des lieux mais ne s'enfermant pas dans la nostalgie, tel est le projet ». Et telle est la façon dont Alain Fauriaux, défunt président de l'association Pays Sage et un des initiateurs du projet « Ligne(s) de partage », décrivait cette aventure alors en devenir. Nul doute que la première édition de cette manifestation, qui aura lieu du 22 au 25 juillet prochain, sera marquée par la mémoire de celui qui « inventa » les Bistrots d'Hiver et autres Saveurs d'Automne. Ce projet est inscrit dans le volet culturel du contrat de Parc 2008-2010. La culture dans un projet de développement ? Evidemment ! Quand on se veut territoire d'accueil, comment imaginer que sa proposition pourrait avoir une quelconque chance de séduire des porteurs de projets si le lien entre les hommes de ce territoire n'était qu'exclusivement économique ?

Millevalches est déjà un territoire riche d'une vie associative et culturelle dense. « Ligne(s) de partage » est un événement artistique, touristique, tout public, une création collective émanant du territoire et réalisé à l'échelle du Parc. Pour le PNR, il s'agissait aussi d'offrir un nouveau visage à la fête du Parc, en donnant les clés aux acteurs culturels pour imaginer et construire cet événement. Rapidement, l'idée est venue de suivre la ligne de partage des eaux, entre celles qui se déversent dans le bassin Adour Garonne et celles qui alimentent le bassin Loire Bretagne. Les eaux en partage, mais aussi un territoire de vies et de solidarité...

« Ligne(s) de partage » a pour vocation de proposer un ensemble d'animations artistiques comme support à la (re)découverte du territoire, avec un fil rouge : le spectacle « Le Roi du Silence », écrit par l'auteur de polars Laurance Biberfeld et mis en scène par le Théâtre de la Chéloïde (Saint-Angel, en Corrèze).

Au programme : des randonnées spectacles animées par des comédiens, des musiciens et des plasticiens ponctuées de « pique-niques gastronomiques », des soirées contes, un bal trad' et plein d'autres surprises.

Renseignements / réservations :

Office de Tourisme d'Eymoutiers : tél. 05 55 69 27 81 ou courriel lignesdepartage@pnr-millevalches.fr

Certains travaux routiers vont pouvoir être accélérés, grâce à la mobilisation de 2,4M€ supplémentaires dans ce secteur.



PLAN DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ

Agir face à la crise

Le Conseil Général a adopté à l'unanimité un Plan de Soutien et de Solidarité à l'Emploi et à la Population Creusoise. Il contient une vingtaine de mesures destinées à soutenir l'activité des entreprises et à aider les familles en difficulté.

Il n'est évidemment venu à l'esprit de personne que le Conseil Général pourrait à lui tout seul réparer les avaries consécutives à la crise que traverse l'économie mondiale. Mais nul n'aurait compris que la collectivité départementale ne s'engage pas sur ce front pour apporter sa contribution au combat quotidien des entreprises et des familles face aux difficultés économiques. C'est pourquoi la séance plénière du 4 mai dernier a constitué un événement exceptionnel, d'autant plus – et c'est heureux – que les membres de l'Assemblée Départementale qui étaient présents ce jour-là ont su se montrer unanimes pour approuver la vingtaine de mesures proposées.

En présentant ce Plan de Soutien et de Solidarité à l'Emploi et à la Population Creusoise, le Président Jean-Jacques LOZACH avait précisé ses intentions : « Ce plan consiste à devancer certaines opérations que nous aurions dû mener à bien ultérieurement, c'est un choix d'investir plus massivement sur des



Le Plan de Soutien et de Solidarité s'efforce de jouer sur deux leviers : soutien à l'activité pour protéger l'emploi, aides aux familles les plus en difficulté.

secteurs dans lesquels nous estimons qu'il existe une réelle nécessité, ou bien encore d'apporter une aide supplémentaire là où nous la jugeons nécessaire ».

Il a évidemment fallu revoir la structure du budget pour dégager les marges de manœuvre nécessaires. D'un montant total de 5.538.000€, le Plan de Soutien et de Solidarité à l'Emploi et à la Population Creusoise verra ses dépenses couvertes ainsi : 2.694.000€ de versement anticipé par l'Etat du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) ; 836.000€ de participation de l'Etat aux travaux sur la RD941 (dernière opération du Contrat de Plan 2000-2006 ; enfin 2.008.000€ prélevés par le Conseil Général sur son résultat 2008.

Ces financements vont donc permettre de développer 19 mesures dont l'impact peut être immédiat, que ce soit pour les familles les plus en difficultés ou les entreprises du bâtiment et des travaux publics. ■

Et aussi...



Le secteur du bâtiment, dont les entreprises représentent un fort gisement d'emploi, est concerné par un tiers des actions du Plan voté par le Conseil Général.

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
TOURISTIQUE ADOPTÉ

Lors de sa séance plénière des 15 et 16 décembre 2008, le Conseil Général avait adopté le nouveau schéma départemental de développement touristique, qui fixe les orientations et le plan d'actions pour la période 2009-2013. Ce document, qui sert de livre de bord à tous les acteurs du tourisme et en premier lieu au Comité Départemental du Tourisme qui a mission d'en concrétiser les intentions, a fixé cinq priorités : organiser, mutualiser, coordonner les moyens et les actions ; qualifier l'offre pour l'adapter à la demande ; conquérir les clientèles ; observer, analyser, comprendre les évolutions ; professionnaliser les acteurs.

Ces cinq axes de travail ont fait l'objet d'une présentation détaillée du contexte dans lequel elles s'inscrivent (en particulier la forte concurrence entre les territoires en matière de tourisme), des actions et des résultats escomptés, à l'occasion de la présentation officielle du Schéma départemental de Développement touristique de la Creuse, le 14 mai dernier, au Musée de la Tapisserie d'Aubusson. À cette occasion, tous les représentants des structures touristiques, des filières, des socioprofessionnels, des chambres consulaires étaient présents et ont pu utilement échanger. En quelque sorte, déjà l'application du Schéma...



20 MESURES POUR 5,5 MILLIONS D'€

Action n° 1 – Social – Création de 100 emplois aidés supplémentaires en 2009 – 200.000€

Action n° 2 – Social – Chèque Solidarités pour aider à l'achat de denrées alimentaires et produits de première nécessité – 60.000€

Action n° 3 – Garages solidaires pour aider à la location, la réparation ou l'acquisition de véhicules en vue d'une reprise d'emploi – 40.000€

Action n° 4 – Social – FSL – Maîtrise des dépenses d'énergie – 20.000€

Action n° 5 – Social – ADIL, conseil aux particuliers en matière de logement – 15.000€

Action n° 6 – Fonds d'aide aux accédants en difficulté (prêt à taux zéro) – 70.000€

Action n° 7 – Agriculture – Aide à la vaccination pour les éleveurs bovins et ovins – 112.000€

Action n° 8 – Agriculture – Lancement de l'opération « manger bio » dans les collèges, destinée à aider le développement des débouchés pour les produits locaux – 2.000€

Action n° 9 – Bâtiment/social – Traces de Pas, réhabilitation du bâtiment pour l'aménagement d'une centre de formation avec hébergement – 18.000€

Action n° 10 – Bâtiment/social – EHPAD – Aide à l'investissement par la prise en charge des intérêts d'emprunt pendant 4 ans, au bénéfice des porteurs de projet – 522.000€

Action n° 11 – Bâtiment – Anticipation de certains travaux de réfection dans les collèges – 407.000€

Action n° 12 – Bâtiment – Travaux de réfection dans les centres d'exploitation routière – 246.000€

Action n° 13 – Bâtiment – Anticipation de travaux de réfection dans les bâtiments administratifs du Conseil Général – 280.000€

Action n° 14 – Bâtiment – Travaux sur les propriétés du Conseil Général à Chambonchard – 300.000€

Action n° 15 – Routes – Accélération de chantiers de rectification de virages sur la RD 941 – 1M€

Action n° 16 – Routes – Grosses réparations à la voirie – 500.000€

Action n° 17 – Routes – Ouvrages d'art et aqueducs – 688.000€

Action n° 18 – Routes – Entretien des abords routiers – 195.000€

Action n° 19 – Eau et Assainissement – Programme complémentaire de trois opérations – 363.000€

À ces 19 actions s'ajoute une 20^{ème} mesure avec la mise en œuvre au 1^{er} juin du RSA (revenu de solidarité active) : un engagement de 500.000€ pour le Conseil Général et portant l'enveloppe du Plan de Soutien et de Solidarité à 5.538.000€.



Spectacles en tous genres dans un hall polyvalent conquis par la qualité des prestations et l'élan de générosité des conseillers généraux jeunes.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Une année **bien remplie**

Les élus du Conseil Général des Jeunes ont bouclé leur session 2008/2009 en beauté. Après l'ultime séance plénière, ils ont remis à trois associations caritatives les dons recueillis au cours du Festival des Solidarités.

MERCREDI 17 juin, c'était grandes vacances pour les élus du Conseil Général des Jeunes : une dernière réunion de leur assemblée plénière pour faire le bilan de l'année écoulée, riches de nombreux événements, se revoir une dernière fois aussi. Et puis, comme une cerise sur le gâteau patiemment et passionnément élaboré au cours de l'exercice 2008/2009, la remise à trois associations caritatives des dons recueillis lors du Festival des Solidarités.

Ce rendez-vous désormais traditionnel se déroulait pour la première fois à Aubusson, au hall polyvalent, avec ce slogan malheureusement bien dans l'air du temps : « Quand la crise prend, la Creuse donne ». Et, comme chaque année, les élus juniors ont rivalisé de créativité et de virtuosité en présentant un spectacle mêlant chant, musique, danse, théâtre et cirque. Comme tous les ans, donc, la vente de t-shirts commémoratifs permettait de recueillir des dons destinés aux familles en difficulté. Ainsi, 1.800€ ont été équitablement répartis en trois chèques remis aux Restaurants du Cœur qui financera une sortie au bord de la mer à ses bénéficiaires, au Secours Populaire pour l'aider dans sa

journée des « Oubliés des Vacances », enfin à la Croix rouge qui transformera ce don en chèques livres pour des personnes qui en ont besoin.

Outre, donc, ce succès de la manifestation organisée par la Commission Solidarité du Conseil Général des Jeunes, l'assemblée plénière a aussi été l'occasion de rappeler les travaux des autres commissions : celle de la Culture et des Sports qui a organisé les rencontres sportives inter collèges, placées également dans l'esprit de solidarité avec le thème « Handicap ou pas, tous les mêmes ». De manière ludique, les collégiens ont ainsi pu découvrir les difficultés rencontrées par les handicapés dans leur pratique sportive.

Enfin, rappelons l'important travail réalisé par les élus de la Commission Environnement, qui ont réalisé une plaquette pédagogique en collaboration avec l'équipe de la Réserve de l'Etang des Landes et ont servi de guides à de jeunes collégiens de 6^{ème} venus découvrir ce site extraordinaire. ■

INFO : Conseil Général des Jeunes - Tél. 05 44 30 27 65
Courriel : cg-jeunes@cg23.fr

Et aussi...

Placées sous le thème « Handicap ou pas, tous les mêmes », les rencontres sportives inter collèges ont également été l'occasion de découvrir les sensations que connaissent les handicapés dans le cadre de leur pratique sportive.



À l'Étang des Landes, les jeunes élus de la commission Environnement n'ont pas fait que découvrir la Réserve Naturelle et ses richesses ; ils ont également travaillé à les faire connaître, en réalisant une plaquette et en accompagnant des camarades de classe de 6ème sur les sentiers menant aux observatoires.



ENROBÉ TIÈDE SUR LA RD912A1

Dans le cadre du chantier d'aménagement de la RD912a1 entre « Le Petit Cloux » et Bénévent-l'Abbaye, aujourd'hui terminé, le Conseil Général de la Creuse a fait réaliser, pour la première fois, une couche de roulement en enrobés dits « tièdes », en expérimentation. Ce procédé, qui vise à diminuer notablement la consommation énergétique et les nuisances associées à l'émission de fumées dans l'atmosphère, s'inscrit dans la démarche de développement durable dans laquelle est engagée le Département. Le procédé consiste à abaisser la viscosité du liant au moment de la fabrication des enrobés, soit par enrobage classique avec un liant modifié par additifs, soit par enrobage séquentiel. L'objectif de cette expérimentation est de tester ce procédé récent, afin de dresser un bilan dans les 5 ans à venir, sur sa tenue dans le temps et le gain obtenu vis-à-vis du développement durable. Il est à noter que certains conseils généraux ont inclus la réalisation d'un minimum 10% d'enrobés tièdes dans le cadre des marchés d'entretien annuels, et ce taux devrait vraisemblablement augmenter dans les années à venir.



Les élus du Syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers sont allés sur le terrain, là où des solutions envisageables pour la Creuse sont déjà exploitées, avant de prendre la décision de choisir la solution mécano biologique (traitement avant enfouissement).

DÉCHETS MÉNAGERS

Et si c'était l'affaire de tous ?

Entre solutions collectives et la nécessité d'une prise de conscience individuelle, la question du traitement des déchets ménagers que nous produisons mérite de faire un point sur la situation dans le département.

ET si on parlait des déchets ménagers que nous produisons en dehors de toute forme de polémique, querelle de voisinage ou controverse d'experts ? En effet, si la question fait rarement débat, elle ne vient généralement sur la place publique que par les chemins de la polémique, telle nuisance étant constatée là ou tel projet de centre de traitement étant envisagé ailleurs. Aussi légitimes que puissent être les protestations, elles sont toujours localisées et l'immense majorité de ceux qui sont à l'écart de ces abcès de fixation continuent de produire copieusement leurs déchets, tandis que la puissance publique essaie d'arbitrer, autant que cela reste possible. Alors, qui fait quoi ? Et quel est bien le contexte ?

Le Conseil Général intervient dans la gestion des déchets ménagers et assimilés : déchets produits par les ménages, par l'artisanat et les commerces de proximité, déchets issus du nettoyage de la voirie urbaine, déchets générés par les stations d'épuration et petite partie des déchets industriels (dits banals). Toutefois, le Conseil Général n'est pas

directement responsable de la collecte ou du traitement de ces déchets. En réalité, il coordonne l'intervention des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui s'en chargent, en établissant notamment le schéma départemental, sorte de livre de bord qui fixe les objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre.

Ainsi ce schéma, adopté en 2006, prévoit-il, pour réduire l'impact environnemental de la gestion des déchets ménagers, de contribuer activement à une réduction de l'enfouissement. Dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant, notamment avec le Grenelle de l'environnement, la fiscalité à laquelle l'enfouissement est assujéti (la taxe générale sur les activités polluantes, ou TGAP) devrait être multipliée par 3 ou 4 d'ici 2015 pour renforcer l'intérêt économique des autres modes de traitement des déchets.

En 2007 (les chiffres pour 2008 seront connus à l'automne seulement), le gisement de déchets ménagers et assimilés collectés en Creuse était de 58 978,92 tonnes, soit 474 kg par habitant. C'est moins que la

moyenne nationale (environ 550 kg/an/habitant) mais ce chiffre continue à progresser. La bonne nouvelle, c'est le recul constant du gisement d'ordures ménagères depuis 2002, grâce à la mise en place de la collecte sélective. Il s'est établi à 32 778 tonnes en 2007 (contre 37 700 tonnes en 2002), soit 266 kg par habitant. Cette réduction des quantités enfouies s'avère cependant coûteuse et longue à mettre en œuvre, tandis que le tri sélectif a ses limites techniques et économiques. Le traitement des déchets avant enfouissement revient également très cher, notamment si on cherche à limiter au maximum les nuisances olfactives générées par cette activité. Dans ce contexte, la prévention des déchets doit être plus que jamais encouragée. La prévention des déchets, c'est le recours au tri à la source et au compostage individuel. Cela nécessite un effort de chacun d'entre nous, mais il n'est pas hors de portée dans un département où l'habitat individuel offre des possibilités de s'organiser. Et puis, ce qui ne sera pas fait par la bonne volonté de chacun pèsera sur le coût du traitement collectif... ■



MAINTENANT, CHOISIR UN SITE

En 2008, le Conseil Général s'est impliqué dans la création d'un syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers. Cette structure regroupe le Département et l'ensemble des 13 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) qui, en Creuse, sont compétents pour la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Cette structure a lancé, en janvier 2009, deux études portant sur le choix d'une filière pour le traitement des déchets ménagers et la recherche d'un ou plusieurs sites de traitement. En effet, il faut non seulement chercher à réduire la part des déchets enfouis mais il faudra également trouver rapidement de nouvelles capacités de stockage car les sites existants (Noth et Saint-Sylvain-Bas-le-Roc) sont proches de la saturation.

La première étude, consacrée à la recherche d'une filière de traitement, s'est achevée fin mai. Le syndicat d'études s'est prononcé en faveur du traitement mécano biologique, solution relativement classique mais qui a le mérite d'être maîtrisée et de s'inscrire dans une logique économique tenable. Le choix de l'incinération avait été très tôt écarté par le comité de pilotage, en raison de la forte toxicité des déchets issus de l'incinération et du coût très important de celle-ci. D'autres solutions, plus innovantes mais pas forcément adaptées aux volumes produits ou encore mal maîtrisées, ont également été écartées.

La seconde étude devrait s'achever à l'automne. Le syndicat mixte sera alors en mesure de proposer un ou plusieurs sites pour le traitement des déchets, afin de faire face à l'insuffisance des exutoires d'ici 2011. Une décision forcément délicate à prendre, puisqu'elle tendra vers l'intérêt général ; lequel, on le sait, n'est jamais la somme des intérêts particuliers.



ÉTANG DES LANDES : RENDEZ-VOUS NATURE DE L'ÉTÉ

Sur plus de 160 hectares, la Réserve naturelle de l'Etang des Landes offre aux promeneurs une grande variété d'ambiances et de paysages tout au long de l'année, avec une multitude d'espèces végétales et animales.

Cette richesse en fait un lieu incontournable pour tous les amoureux de la nature, auxquels l'équipe de la Réserve propose un programme de visites guidées, de chantiers nature et de conférences. Le calendrier 2009 des « Rendez-vous Nature » de l'Etang des Landes propose ainsi pas moins d'une douzaine de rendez-vous au cours de l'été, tous gratuits et sur les thèmes suivants : « Faire son nid à l'Etang des Landes » les 15, 20 et 27 juillet et le 3 août ; « Les petites bêtes de l'Etang des Landes » le 18 juillet ; « Emotion du crépuscule à l'Etang des Landes » le 24 juillet ; « Découverte de l'Etang des Landes » les 29 juillet et 13 août ; « Quel est cet oiseau ? » le 10 août ; « Une nuit chez les chauves-souris » le 30 août.

Enfin, vous pourrez également participer à un chantier nature consacré à la restauration de mares, le dimanche 23 août, toute la journée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Maison de la Réserve

Tél. : 05 55 82 84 55

Courriel : rn-etang-landes@cq23.fr

On peut aussi consulter le calendrier des « Rendez-vous Nature » en ligne ou le télécharger sur www.creuse.fr



Opération de sensibilisation au LEGTA d'Ahun : la découverte, pour les jeunes valides, des difficultés auxquelles peuvent être confrontés les handicapés physiques dans la pratique d'un sport comme le basket.

HANDICAP

Le sport comme vecteur d'intégration

Créée il y a une douzaine d'années, l'Amicale Handisport de la Creuse s'efforce de réunir les handicapés physiques autour de la pratique sportive et de faire connaître aux valides les réalités attachées à cette différence. Un parcours parsemé de difficultés.

Au premier regard, on croirait s'être trompé de personnes. Josiane et Thierry Bressy ont tout l'air de personnes valides. Pourtant, handicapés physiques ils sont bel et bien, à des degrés divers. Quoi qu'il en soit, la présidente et le trésorier de l'Amicale Handisport de la Creuse déploient une belle énergie pour porter la parole de leur association. Et il faut dire qu'ils en ont bien besoin, de cette énergie, pour tenir depuis autant d'années face aux difficultés qu'ils rencontrent.

L'Amicale Handisport de la Creuse a été créée en 1996, de manière un tantinet artificielle : « En fait, il se créait un comité régional ; le problème était qu'il ne pouvait exister que s'il y avait un club par département », rappelle Josiane Bressy, qui accepta dès 1997 de devenir la présidente de l'association creusoise, mais pas pour que cette virtualité perdure. « Avec l'équipe qui s'est mise en place, nous nous sommes lancés à la recherche d'un potentiel de licenciés ».

Et cela a plutôt bien marché, la petite structure creusoise atteignant les 18 licenciés en 2000, même si tous n'étaient pas pratiquants

sportifs. Le paradoxe, c'est d'ailleurs que le nombre de licenciés pratiquants a ensuite augmenté quand le nombre total de licenciés avait tendance à diminuer légèrement. Avec même des résultats de haut niveau, comme ceux obtenus par Bruno Leyrit (haltérophilie et tir aux armes) et Ophélie De Favitski (équitation), cette dernière venant de remporter un troisième titre de championne de France.

DIFFICILE DE SE FAIRE CONNAÎTRE

Au bout de quelques années, Josiane et Thierry Bressy ont fait un peu le tour du problème du recrutement. « C'est difficile de se faire connaître, difficile d'atteindre la population concernée. Ce n'est pas qu'elle n'est pas connue mais les institutions qui gèrent le handicap sont d'abord animées par un devoir de réserve. C'est lié au fait que les personnes handicapées ont encore, elles-mêmes, des difficultés à se montrer ». Alors ? Alors le dynamisme tandem et leurs amis continuent, encore et encore et sans se décourager, à battre le pavé.

S'ils regrettent que le département ne dispose pas de structures totalement adaptées permettant, comme c'est le cas à Couzeix (Haute-Vienne), de mieux accueillir les pratiquants handisport, leur préoccupation est plus fondamentale. Utiliser le sport comme vecteur d'intégration, là est pour eux le défi. « En fait, on propose plusieurs disciplines différentes, du tennis de table à l'équitation, du tir aux armes à l'haltérophilie, mais rien n'est fermé et on peut tout imaginer, à la carte. Pour nous, l'essentiel, c'est d'abord que la pratique sportive permette de sortir de chez soi pour aller vers les autres, ensuite qu'elle puisse se traduire par une intégration dans les clubs de sportifs valides ». ■

INFO + :

Ne surtout pas confondre les handicaps, donc les pratiques sportives qui en découlent. Avec le handisport, on s'adresse au handicap physique. Les difficultés liées au handicap mental nécessitent, quant à elles, la pratique de ce que l'on appelle le sport adapté. L'expérience montre, comme en témoigne Josiane Bressy, qu'il est pratiquement impossible de marier les deux, pour des raisons de compréhension des consignes notamment.

Et aussi...

**PARTENARIAT CONFIRMÉ
AVEC LE PÔLE ESPOIR
CYCLISME**

Le Conseil Général et le Comité Régional de Cyclisme ont signé, fin mai, une nouvelle convention de partenariat permettant d'assurer le financement du Pôle Espoir Cyclisme basé à l'IRFJS de Grancher, à Guéret, pour les quatre saisons à venir (de 2008-2009 à 2011-2012). Pendant cette période, le Département versera ainsi une subvention annuelle de 22.867€, qui s'ajoutera aux contributions des autres partenaires (Région, Etat, Université, lycées, Ville de Guéret, CREPS du Limousin).

Mise en place en septembre 2001, cette structure d'accès au haut niveau labellisée par le Ministère des Sports est la seule du genre en Limousin. C'est aussi un des rares pôles espoir de l'Hexagone à proposer une telle variété de spécialités : VTT, route et cyclo-cross. Le Pôle Espoir de Guéret compte 8 pensionnaires directs, auxquels s'ajoutent 10 coureurs faisant partie du centre régional d'entraînement, l'ensemble sous la direction de Nicolas Ollier. Le Conseil Général de la Creuse a soutenu depuis la création cette structure de formation qui connaît des résultats scolaires et sportifs d'excellents niveaux : podiums nationaux, nombreuses sélections dans les équipes de France (33 sélections pour l'ensemble des coureurs du Pôle), plusieurs contrats professionnels signés par d'anciens pensionnaires, etc.



Bruno Leyrit (haltérophilie et tir aux armes) et Ophélie De Favitski (équitation) sont les deux porte-drapeaux du handisport creusois, avec des résultats de haut niveau.

**L'AMICALE HANDISPORT, EN BREF**

L'Amicale Handisport de la Creuse est la seule structure dans le département vouée au sport pour les handicapés physiques. À ce titre, elle perçoit d'ailleurs une subvention annuelle du Conseil Général, de 1.800€.

Cette association est organisatrice de plusieurs manifestations sportives, dont plus particulièrement le critérium interrégional de tennis de table, chaque année au Grand-Bourg. L'Amicale Handisport s'efforce aussi de faire connaître les spécificités du handisport en allant à la rencontre des valides, en particulier les jeunes. C'est ainsi qu'elle a joué un rôle très actif au côté du Conseil Général des Jeunes, à l'occasion de l'organisation des rencontres sportives inter collèges au mois de mai dernier, au stade de Cher-du-Prat à Guéret.

CONTACT : AMICALE HANDISPORT - 20, RUE DE LA MAIRIE - 23240 LE GRAND-BOURG - TÉL. 05 55 89 99 28 OU 06 19 61 47 32 - INTERNET : WWW.HANDISPORT.ORG - COURRIEL : AMICALEHANDISPORT@WANADOO.FR



Le petit musée consacré au Dr Jamot retrace sa vie, son parcours de médecin et d'homme, et explique aussi sa lutte contre la maladie du sommeil.



Ginette Michaud et l'équipe de l'association des Amis du Docteur Eugène Jamot ont réussi leur pari : disposer d'un lieu voué à entretenir la mémoire du grand homme de Saint-Sulpice-les-Champs.

ESPACE EUGÈNE JAMOT

La mémoire du bon docteur

L'association du Docteur Eugène Jamot souhaitait valoriser et conserver la mémoire de ce combattant de la maladie du sommeil. Avec l'espace muséographique qui a ouvert ses portes au cœur du village de Saint-Sulpice-les-Champs, le pari est réussi.

Le projet n'était qu'une idée en 1995 et a mûri durant plusieurs années pour enfin aboutir cette année puisque le chantier a été livré au printemps. Au cœur du village de Saint-Sulpice-les-Champs, un petit musée entretient désormais la mémoire du Docteur Eugène Jamot, combattant de la maladie du sommeil presque aussi connu au Cameroun que dans sa terre natale.

Le chantier à peine fini, l'Espace Jamot a déjà ouvert ses portes. Les travaux de transformation et d'aménagement, d'un montant d'environ 200.000€, ont pu être accomplis grâce à l'appui financier du Conseil Général de la Creuse, du Conseil Régional du Limousin et de la Communauté de communes de Creuse Thaurion Gartempe (CIATE).

L'association du Docteur Eugène Jamot, née en 1979 et présidée par Georgette Michaud, a voulu mettre à l'honneur le docteur Eugène Jamot à travers un musée au cœur de son village natal. Natif de la Creuse, ce combattant de la maladie du sommeil a donné 25 ans de sa vie pour lutter contre celle-ci en Afrique, et plus particulièrement au Cameroun. Ce musée est entièrement

consacré à la vie et l'œuvre de Jamot au moyen de multiples documents et objets qu'il a possédés. L'association souhaite ainsi faire découvrir et valoriser ce personnage creusois exceptionnel mais trop souvent méconnu, par le biais de diverses expositions. L'espace Jamot ayant une mission culturelle, patrimoniale, scientifique et touristique, il permet aux visiteurs de se laisser emporter au temps d'Eugène Jamot, ainsi que de découvrir les actions médicales effectuées. Il fait découvrir un homme actuel et non un homme du passé, en révélant que Jamot n'était pas seulement un médecin mais aussi un personnage au service de la défense de l'homme.

Ultérieurement, il est prévu une autre tranche de travaux permettant de créer une salle de réunion destinée à devenir le théâtre de conférences, séminaires, ateliers en relation avec l'association Docteur Eugène Jamot ou d'autres associations. Cette salle sera le prolongement de son œuvre dans le monde d'aujourd'hui. ■

CONTACT : ESPACE JAMOT - ROUTE DE BANIZE - 23480 SAINT SULPICE LES CHAMPS
TÉL. 05 55 66 60 16 - INTERNET : [HTTP://WWW.CREUSE-JAMOT.ORG](http://www.creuse-jamot.org)

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Mazeirat



PATRIMOINE DE PAYS

Fontaine Ste Radegonde à Budelière



OBJETS DU PATRIMOINE

Genouillac : Statue de St Sébastien



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Mazeirat



L'église de Mazeirat remonte à l'époque romane, mais elle a subi d'importantes restaurations à l'époque moderne. Un clocher octogonal en charpente et sa flèche se dressent sur l'extrémité occidentale de la nef. Un portail en plein cintre moderne s'ouvre à l'ouest et une porte brisée ancienne le complète au nord. A l'intérieur, une voûte en torchis enduit couvre la nef unique. Près de l'entrée, une niche abrite les fonts baptismaux. Des vesti-

ges d'ogives sont conservés sur les murs du chœur. Une chapelle élargit l'édifice au sud. Une baie haute et étroite perce le chevet plat. L'église Saint-Pierre conserve un tabernacle en bois peint et ses statuetstes, des statues en bois polychrome du XVIII^e siècle (Saint Pierre, Sainte, Saint Jean), une bannière de procession moderne et une peinture sur toile, du XIX^e siècle, représentant la Vierge à l'Enfant.

Notice extraite de Mingaud Alain - Les églises de la Creuse - Editions Lucien Souny, 2006, p. 159

LA CREUSE DANS LA GRANDE GUERRE



Le dernier ouvrage édité par la Conservation du Patrimoine permet de se replonger dans ce que fut la Première Guerre Mondiale, à travers la manière dont ce conflit fut vécu par la Creuse et les Creusois. Notre département, comme tous les territoires ruraux, a payé un fort tribut à la

« Grande Guerre » et de nombreux monuments aux morts témoignent du sacrifice d'une jeunesse. Cet ouvrage de qualité est un travail collectif d'historiens creusois. Il est en vente au prix de 20€.

OBJETS DU PATRIMOINE

Genouillac : Statue de St Sébastien



D'une hauteur de 97 centimètres et d'une largeur de 26 centimètres, cette statue en calcaire taillé et peint représente Saint Sébastien. Debout, le saint aux cheveux bruns ondulés et à la courte barbe brune, seulement vêtu d'un court pézizonium bleu aux nombreux plis, noué sur le côté gauche, a les mains liées à un arbre écoté. Son corps était criblé de quatre flèches en bois, instruments de son

martyre, et qui sont aujourd'hui disparues. Cette œuvre serait datable de la deuxième moitié du 16^e siècle ou du début du 17^e siècle. En mauvais état, elle présente un important écaillage de la polychromie. Elle est particulièrement intéressante par son matériau : en effet, sur notre territoire, la statuaire en pierre, pour cette époque, est plutôt rare. Elle a été inscrite au titre des monuments historiques, le 21 juin 2006.

PATRIMOINE DE PAYS

Fontaine Ste Radegonde à Budelière



Cette fontaine située à proximité de la chapelle du même nom fait partie d'un site dominant le barrage de Rochebut. Ce petit édicule maçonné, surmonté d'une croix en fer forgée, présente un espace intérieur en abside où une niche recevant une statuette de Ste Radegonde a été aménagée.

Diverses croyances sont liées à cette fontaine. Une légende

raconte que pour trouver un mari, les jeunes filles sonnaient la cloche de la chapelle, touchaient la soutane du curé, puis allaient boire de l'eau et allumer un cierge à la fontaine.

De plus Ste Radegonde est considérée comme guérisseuse des enfants malades : ainsi, lors de fouilles réalisées sur le site, il a été découvert de nombreuses pièces de monnaie preuve que cette dévotion était encore pratiquée il y a peu.

VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

Informations : 05 44 30 24 55 (ADIAM 23) ou www.adiam.creuse.com



Ces sons qui viennent de loin

Du 16 juillet au 12 août, la 24^{ème} édition du Festival des Voix d'Été en Creuse proposera un nouveau voyage à la découverte de sonorités les plus diverses. Sous le titre « Chants et musiques classiques de contrées lointaines », l'ADIAM 23 (association départementale pour l'information et l'animation musicale en Creuse) a clairement fixé ses intentions : proposer l'insolite, mais toujours de qualité, et ainsi permettre la reconnaissance de talents qui ne trouvent pas toujours d'oreilles attentives dans les grands médias. C'est ainsi que le Festival des Voix d'été a forgé sa réputation et fidélisé son public. Et c'est ainsi qu'il s'offre une 27^{ème} fois aux amateurs, avec des artistes venant du Chili, de Finlande, du Japon, du Moyen-Orient, d'Europe Centrale, de Grèce, de Chine, d'Inde, de Russie... et du Limousin !

Jeudi 16 juillet 2009 : Bourgneuf

Ventiska – Chants et musiques du Chili

21h00 – Jardins de la Commanderie

Lundi 20 juillet 2009 : Auzances

Méliades – Quatuor vocal

21h00 – Eglise romane

Mercredi 22 juillet 2009 : Aubusson

Ensemble Sakura – Chants japonais

21h00 – Musée Départemental de la Tapisserie

Lundi 27 juillet 2009 : St-Michel-de-Weisse

Ensemble Trefontane – Chants du Moyen-Age

21h00 – Chapelle Notre-Dame de la Borne

Mercredi 29 juillet 2009 : Felletin

Ensemble Trielen – Complaintes klezmer

21h00 – Eglise romane

Vendredi 31 juillet 2009 : Soumans

Claire Zalamansky – Chants sépharades

21h00 – Eglise romane

Mardi 4 août 2009 : Ahun

Soie et bambou – Chants et musique classique de Shangai

21h00 – Eglise romane

Vendredi 7 août 2009 : Bénévent l'Abbaye

Camerata vocale – Manuscrits de Chypre

21h00 – Abbatale romane

Lundi 10 août 2009 : Aubusson

Jugalbandi – Duo d'Inde du Nord

21h00 – Musée Départemental de la Tapisserie

Mercredi 12 août 2009 : Chambon-sur-Voueize

Les Voix de la Neva – Solistes russes

21h00 – Eglise romane

MUSIQUE



LES 14, 15 ET 16 JUILLET 2009

Aubusson

3^{ème} Festival "Les Arts dans la Rue"

- Le 14 juillet, déambulation, spectacles de rues puis concert à 17h00, place d'Espagne
- Le 15 juillet, animations pour enfants, concert à 20h30 et cinéma en plein air à 21h30, ruines du Chapitre
- Le 16 juillet, spectacle de rue à 16h30, concert jazz à 20h00, place de la Mairie et concert reggae à 22h00, gare routière

Gratuit

INFO : 05 55 66 35 95 (ASSOCIATION FAIRE ET DÉFAIRE) OU 05 55 66 32 12

Du 16 JUILLET AU 13 AOÛT 2009

Aubusson

22^{ème} Festival "Musique au cœur de la Tapisserie"

- Lundi 16 juillet, duo Bensimhon, Théâtre Jean Lurçat, 20h30
- Lundi 20 juillet, orgue et trompette avec Pierre et Grégoire Méa, église Sainte-Croix, 20h30
- Jeudi 6 août, violoncelle et orgue, 20h30
- Jeudi 13 août, Ensemble Epsilon, orgue et cuivres, 20h30

INFO : 05 55 66 32 12 OU WWW.OT-AUBUSSON.FR

VENDREDI 17 JUILLET 2009

Evaux-les-Bains

Ziveli en concert

Des airs tziganes aux standards de la chanson française, ces 8 musiciens composent, réinventent, improvisent et surtout s'amuse !

Place de l'Hôtel de ville – 18h00 – Gratuit

INFO : 05 55 65 50 90 (OFFICE DE TOURISME)

MUSIQUE



DIMANCHE 19 JUILLET 2009

La Naute - Champagnat
Ziveli en concert

Plan d'eau - 21h00 - Gratuit

INFO : 05 55 67 12 54 OU

WWW.LANAUTE.COM

DU 24 AU 27 JUILLET 2009

Duo Accordéon - Flûte à bec :
de Bach à Piazzolla

Alexandre Peigné et Elise Ferrière, lauréats des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Paris et Lyon

•Vendredi 24 juillet, 20h30,
Eglise de Bonnat

•Samedi 25 juillet, 20h30,
Eglise de Domeyrot

•Dimanche 26 juillet, 16h00,
Eglise de St-Agnant-de-Versillat

•Lundi 27 juillet, 20h30,
Eglise de Royère-de-Vassivière

INFO : 05 55 80 86 23

JUILLET ET AOÛT 2009

La Naute - Champagnat
Concerts et spectacles de folklore
organisés par L'Association Naut'
Active

Avec Marc André Léger le 12 juillet, Mango Gadzi le 15 juillet, Les Monstroplantes le 23 juillet, Eyo N'le le 31 juillet, Thomso le 1^{er} août, etc - Plan d'eau, 21h30
2 spectacles de danses, folklore, musiques et gastronomie du monde les 6 et 7 août, 21h00.

INFO : 05 55 67 12 54 OU

WWW.LANAUTE.COM

JEUDI 6 AOÛT 2009

Royère de Vassivière

Ensemble Baroque de Limoges

Concert sous la direction artistique de
Christophe Coin - Eglise - 20h30

INFO : 05 55 64 75 11

LES 22, 23 ET 24 AOÛT 2009

Evaux-les-Bains

Festival Banda'Flor

Festival de musiques de rues avec bandas,
paëlla le samedi, spectacle le dimanche,
fête foraine et feu d'artifice.

Champ Avel et centre ville

INFO : 05 55 65 50 90 (OFFICE DE

TOURISME)

JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2009

Aubusson / Bourgueuil / Bénévent-
l'Abbaye / Guéret

Les Amis de l'Orgue

L'association "Les Amis de l'Orgue"
organise divers concerts dans les églises
creusoises.

INFO : 05 44 30 24 55 (ADIAM 23) OU

WWW.ORGUESENMARCHE.COM

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 31 AOÛT 2009

Aubusson - Ecole Nationale
Supérieure d'Art

Exposition Raoul Ubac
Rythmes de vie

Photographe, graveur, peintre, sculpteur,
Raoul Ubac a été un acteur majeur de
l'art vivant du XX^{ème} siècle. Cette exposi-
tion est un véritable hommage qui va
être rendu à ce grand artiste ayant tissé
des liens d'amitié forts avec la cité de la
Tapisserie.

Plusieurs volets sont présentés. Le 1^{er} est
consacré aux tapisseries de Raoul Ubac,
le second retrace le parcours artistique
général de l'artiste, enfin le 3^{ème} volet
présente le travail lithographique de
Raoul Ubac mis en parallèle avec celui
d'un jeune photographe belge, Christophe
Louergli.

Tous les jours de 13h00 à 18h00 - Gratuit

INFO : 05 55 83 05 48

JUSQU'AU 30 AOÛT 2009

La Souterraine

Exposition artistique

Crypte de l'église

Tous les jours de 15h00 à 19h00

INFO : 05 55 63 10 06

DU 16 JUILLET AU 14 AOÛT 2009

La Souterraine

9^{ème} Croisée des Chemins

Exposition de Yasmina Mahdi "Petite
Miss Marker", organisée par la M.J.C.
de La Souterraine

A l'Atelier - Ouvert tous les jours de 15h00
à 18h00 et sur rendez-vous

INFO : 05 55 63 19 06 OU

WWW.MJC-LASOUTERRAINE.NET

DU 18 JUILLET AU 16 AOÛT 2009

La Souterraine - Cirque Valdi

Exposition de peintures sur le thème
"Contes et légendes"

Salle d'exposition du Cirque Valdi

INFO : 05 55 63 10 06 (OFFICE DE

TOURISME)

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2009

Fresselines

Retour au village

Exposition de peintures de Youra Langmann,
qui vécut à Fresselines quelques années et y
installa son atelier - Egalement les œuvres
de 40 artistes contemporains (huiles, aqua-
relles ou pastels) sur le thème "Retour au
village".

Espace Monet-Rollinat

Tous les jours en juillet et août de 14h30
à 18h30, les week-ends en septembre

INFO : 05 55 89 27 73



MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE



Aubusson et les contrées lointaines

Lorsqu'on pense tapisserie, les images qui viennent à l'esprit sont des verdure, emplies de cette nature préservée et riche de la Creuse, ou alors les symboles de Jean Lurçat, grand rénovateur au XX^e siècle. Des bleus et des verts d'un côté pour les paysages ; des couleurs modernes, éclatantes, affrontées, de l'autre.

Chaque été, le Musée départemental de la Tapisserie propose un thème d'exposition nouveau qui permet de renforcer confronter ces images à des représentations moins communes. Cette année, la grande exposition estivale ne dérogera pas à cette règle et, sous le titre « Voyages, voyages », elle propose des tapisseries rarement ou jamais montrées en Creuse, bien qu'elles soient toutes nées à Aubusson. C'est une invitation à la découverte, à la surprise, au rêve, une incitation à la rencontre de l'autre, aussi.

Aubusson et les contrées lointaines, ce sera l'occasion de découvrir de nombreuses œuvres inspirées par la Chine. La Chine qui envahit au XVIII^e siècle l'ensemble des arts décoratifs, jusqu'aux meubles et à la porcelaine, arrive à Aubusson avec des épisodes d'une vie d'empereur, de femmes à leur toilette ou choisissent un

oiseau de compagnie ; les premiers modèles parisiens ou de Beauvais sont traduits et réinterprétés par les Aubussonnais en des tableaux plus proches de la vie prêtée aux clients.

Tout aussi exceptionnel est l'accrochage de la monumentale tapisserie (6 mètres de haut sur 7,16 mètres de long !), tissée en 1844 par la manufacture de Charles de Sallandrouze de la Mornaix : l'Asie ou l'Éléphant est prêtée par le musée du Louvre. Remarquée à « l'exposition des produits de l'industrie », cette tapisserie était un des fleurons d'une manufacture spécialisée dans la confection de tapis en diverses manières et en tous styles qui ont séduit l'Europe et permis à l'artisanat aubussonnais de perdurer.

Grâce à Jean Lurçat, le visiteur du musée voyage également en Amazonie et en Afrique. Et bien d'autres surprises attendent le visiteur à Aubusson cet été : des œuvres rares, toujours, comme ces perroquets dessinés par Paul Jouve ou ceux qui se cachent dans un décor de paravent extrême oriental tissé chez Braquenié.

EXPOSITION VISIBLE JUSQU'AU 5 OCTOBRE 2009
MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE D'AUBUSSON
AVENUE DES LISSIERS À AUBUSSON
RENSEIGNEMENTS : 05 55 83 08 30

CONTE



JUSQU'AU 25 AOÛT 2009

Sainte-Feyre – Parc animalier
15^{ème} Festival de contes
"Sortilèges de la Pleine Lune"

Mardi 7 juillet au Puy de Gaudy, les Sortilèges reviennent aux sources avec Bernard et Alex Blot, Jan-François Vinhau et Jan-Mari Caunet. Puis participez aux balades contées dans l'enceinte du parc animalier des Monts de Guéret, les mardis soirs à 21h00, animées par de nombreux conteurs (Jan Dau Malhau, Lucie Catsu, Mamadou Sall, Susana Azquinez et Angélique Pennetier). Quatre balades contées également dans les rues de Guéret avec Jean-Claude Bray, le mardi 25 août et les mercredis 22 juillet, 5 et 19 août – Départ à 14h30, Office de Tourisme.

INFO : 05 55 52 14 29

SAMEDI 11 JUILLET 2009

Le Monteil-au-Vicomte
Balade nocturne contes
et légendes

Balade contée autour du château –
Départ devant les tours, 21h00

INFO / INSCRIPTIONS : 05 55 64 12 20 OU
WWW.OT-BOURGANEUF.COM

Du 15 au 23 AOÛT 2009

Ile de Vassivière
15^{ème} Festival "Paroles de conteurs"

Laissez libre cours à votre imagination en participant aux balades et siestes contées sur l'île de Vassivière. Spectacles jeune public, scènes ouvertes, stages et animations.

Un spectacle quotidien à 21h00 et une "noctambulation contée" dans le parc de sculptures de l'île, jeudi 20 août à 20h30.

INFO : 05 55 64 57 77 OU
WWW.PAROLLES-CONTEURS.ORG

LECTURE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JUILLET 2009

Aubusson

6^{ème} Salon du Livre Ancien

Plusieurs libraires spécialistes exposent et vendent leurs ouvrages, avec la participation de la Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et

Historiques de la Creuse.

Hall polyvalent - De 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 32 12 OU

WWW.OT-AUBUSSON.FR

SAMEDI 11 JUILLET 2009

Toulx-Sainte-Croix

Solidarités Villageoises

Conférence animée par Michel Manville

Salle des Fêtes - 17h00

INFO : 05 55 65 14 48

Du 13 JUILLET AU 17 AOÛT 2009

La Spouze - La Celle Sous Gouzon

Festivals des Jardins Jeudis et Lundis Littéraires

Les jeudis, concerts à 21h00 avec notamment Katrin' Waldteufel le 16 juillet, "Les chansons de Léo" le 30 juillet et Ana Maria Deveselu le 6 août - Les lundis, lectures, poèmes et chansons à 21h00 : Martin Nadaud, Louise Michel, Pier Paolo Pasolini...

INFO : 05 55 62 20 61

FIN JUILLET 2009

Faux-la-Montagne

6^{ème} Festival "Folie les Mots"

Un univers festif avec comme toile de fond un jardin, une forêt, une grange, un café... Des lieux insolites où vous pourrez rencontrer les comédiens et les auteurs autour d'un repas convivial, avec au programme : lectures, théâtre et poésies.

INFO : 05 55 67 82 83 OU

HTTP://FOLIELESMOTS.FREE.FR

VENDREDI 14 AOÛT 2009

Felletin

14^{ème} Journée du Livre

Rencontre avec de nombreux écrivains et exposants - Gymnase

INFO : 05 44 30 26 26 (BIBLIOTHÈQUE

DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE)

Avec une programmation décuplée et le passage à deux grands concerts gratuits au lieu d'un, 2008 a vu les Nuits d'Été de Guéret franchir un nouveau palier. Et 2009 confirmera cette générosité artistique, avec chevillée à la scène guérétoise une philosophie articulée sur deux principes : la gratuité et l'accès pour tous aux spectacles proposés. Lesquels s'inscrivent dans des registres aussi riches que variés.

L'édition de cette année aura pour épice un des symboles de la nouvelle scène pop française. Double disque d'or, Victoire de la Musique 2005, La Grande Sophie déploiera son 1,78 m et son énergie débordante et sincère comme l'eau de son album Des vagues et des ruisseaux. Coup de fraîcheur au cœur de l'été, ce grand soir aura plein de petits frères du 9 au 19 juillet, de la jeune scène française au feu d'artifice du 14 juillet,

du Tour de France

au festival Kreuzéol. Bonnes nuits !



NUITS D'ÉTÉ DE GUÉRET

Informations : 05 55 52 84 95 ou www.ville-gueret.fr

La Grande Sophie...

Et tant d'autres plaisirs

Concerts
Gratuit

Jeudi 9 juillet 2009

Cyprien Rose - Ciné concert

22h00 - Place Rochefort (repli Espace Fayolle)

Vendredi 10 juillet 2009

La scène française en Live

Avec Vlad, Guns of Brixton, Kaly Live Dub, Sly and the GayZ et Human'fly
18h30 - Place Varillas

Samedi 11 juillet 2009

Concert de la Grande Sophie

(Victoire de la musique 2005) avec en première partie ÉP (électro-pyjama)
21h00 - Place Varillas

Dimanche 12 juillet 2009

Kiosque musical et barbecue

A partir de 10h00 - Plan d'eau de Courtille

Lundi 13 juillet 2009

Feu d'artifice et bal populaire

En soirée - Plan d'eau de la Courtille

Mardi 14 juillet 2009

Place au Tour de France

Mercredi 15 juillet 2009

Concert en hommage à Duke Ellington et Count Basie

21h00 - Place du Conventionnel Huguet

Jeudi 16 juillet 2009

Concert électro cinématique proposé par

le cinéma Le Sénéchal et animé par DJ OFF, Mammouth et DJ Cyprien Rose
21h00 - Place Rochefort

Vendredi 17 juillet 2009

Barathon - 18h00 - Centre ville de Guéret

Vendredi 17 et samedi 18 juillet 2009

9^{ème} édition du Festival Kreuzéol

Le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse organise des animations en journée, des concerts en soirée - Dégustation de spécialités réunionnaises, exposition - Espace Fayolle

Samedi 18 juillet 2009

Proposition Nouenko

22h00 - Cinéma le Sénéchal

Dimanche 19 juillet 2009

Rando musicale

12h00 - Plan d'eau de Courtille

DIVERS

JUILLET ET AOÛT 2009

Chasselines – Saint-Michel de Veisse
La Maison du Geste et de l'Outil

L'association "Memoria e Patrimoni" propose des projections de courts métrages canadiens, des dessins animés primés lors de festivals, ainsi que des documentaires sur le thème "Sciences et techniques".

INFO : 06 10 55 69 82

LES 10, 11 ET 12 JUILLET 2009

Evaux-les-Bains

13^{ème} Festival de Rock & Motos de la Route 996



Toute la journée jusqu'à 3h00 du matin, se succéderont balades-rallyes, acrobaties motos, spectacles divers et concerts.

Vendredi 10 juillet : ouverture à 21h00, concert et acrobaties motos à 22h00

Samedi 11 juillet : concerts rock à 14h30, 20h00 et 00h00 ; concert avec célébrité à 21h00

Dimanche 12 juillet : concert à 17h00, feu d'artifice à 22h30 et concert final à 23h00
Au Champ Avel et à la Maison des Jeunes – Entrée et spectacles gratuits

INFO : 06 14 75 04 98

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUILLET 2009

Bourganeuf

Fête "Western" – Elevage de Bisons



Concert de country music avec "Liane Edwards band", nouveau spectacle équestre, nouvelle exposition, tir à l'arc, lancé de Tomahawk, concerts de flûte nord amérindienne, vente de viande de bison...

Entrée 3€ – Possibilité d'approcher les bisons dans un camion militaire

INFO : 05 55 64 15 63



SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUILLET 2009

Chéniers

10^{ème} Marché de Potiers

Une quarantaine de maîtres potiers exposent leurs œuvres à la vente.

- Samedi 18 juillet, conférence sur l'argile à 16h00 et concert en partenariat avec le Conservatoire Départemental de Musique à 20h30
- Dimanche 19 juillet, conférence à 15h00

Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny

INFO : 05 55 62 19 61 OU WWW.TUILERIE-POULIGNY.COM

LES 23, 24 ET 25 JUILLET 2009

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Ligne(s) de Partage – 1^{ère} édition

3 jours de voyage enchanté à la découverte du territoire, avec animations, spectacles et balades, guidés par l'histoire du Roi du Silence de Laurence Biberfeld.

Réservation obligatoire

INFO - RESERVATIONS : 05 55 69 27 81 (OT D'EYMOUTIERS) OU WWW.PNR-MILLEVACHES.FR

SPORT

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUILLET 2009



Guéret

Raid Oxygène

Raid multisports VTT, orientation et course à pieds.

INFO : 05 55 61 97 90 OU WWW.CREUSE-OXYGENE.COM

SAMEDI 15 AOÛT 2009

Royère de Vassivière

4^{èmes} Foulées Nature

4 courses sur chemins en pleine nature : 5, 8 ou 11 kms et trail 16 kms – Départ 10h00

INFO : 05 55 64 75 11 OU OFFICE-DE-TOURISME-ROYERE@WANADOO.FR

FESTIVAL

17 & 18 JUILLET

FESTIVAL LÉZART VERT



17-18 JUILLET

3^{ème} édition du Festival Léart Vert

Des ateliers pour petits et grands, des concerts dans un espace nature, un défilé de vaches peintes, le tout sur le site de Fursac.

INFO : 05 55 63 91 89 OU 06 87 77 52 93 OU WWW.CREUSETOUJOURS.FR/LEZARTVERT



14-15-16 AOÛT 2009

6^{ème} édition du Festival Enfermés Dehors

Pour sa 6^{ème} édition, le Festival Enfermés Dehors consacre 3 jours à la musique. Au programme cette année, plusieurs concerts au plan d'eau de La Naute, à Champagnat : vendredi 14 août, La Gargotte, Amazigh, les Ogres de Barback ; samedi 15 août, Anonym Hand's Co, Lo Jo', Ministère des Affaires Populaires et Hilight Tribe.

Les après-midi, spectacles de rue, ateliers musicaux et fanfare. Un marché de producteurs locaux sera installé le dimanche 16 août. Tout au long du festival, le Mur de la Mort du Cylindre Théâtre sera présent.

INFO : 06 13 84 56 09 OU WWW.ENFERMESEHORS.FREE.FR

Et aussi...

"LES RIVAGES DU PASSÉ"

Par Claude Touraille

Aux éditions de la Veytizou ; 160 pages ; 17€

Au sud de la Creuse, dans un cadre pittoresque et envoûtant, un mystérieux archéologue vient d'acquiescer une propriété abandonnée depuis plusieurs années. Flanquée de deux tours massives,



la vieille demeure ne manque pas de caractère et cache au plus profond son secret. Entre vieilles querelles villageoises et amours interdites, la rénovation de la bâtisse fait remonter à la surface une sombre affaire datant de la période de l'Occupation. Claude Touraille livre ici un nouveau roman écrit sur le mode du suspense.

"LA PART DES SOLEILS"

Par Hugues Fraysse

Aux éditions du Ver Luisant ; 210 pages ; 25€

Hugues Fraysse fut pendant quatre ans « le dynamique animateur du comité des loisirs au sanatorium Alfred-Leune » de Sainte-Feyre, comme le titrait



le journal La Montagne dans son édition du 21 septembre 1962. Message à tous ceux qui n'envisagent pas les entreprises culturelles sans moyens, ce livre témoignage animé d'une nostalgie vibrante rappelle ce que l'énergie permet d'accomplir en un temps où les premières expériences d'animation socio-éducative naissaient dans les lieux les plus divers.

Ainsi, donc, au sanatorium de Sainte-Feyre, on sut créer tout en s'amusant, on sut accueillir quelques grands noms du spectacle. Il en reste des traces dans le fonctionnement actuel du Centre Médical National. Et dans cet ouvrage qui ravivera bien des souvenirs chez les anciens pensionnaires et leurs proches.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

DOCUMENTAIRE

Nuages : le guide d'identification



Tout savoir des nuages courants de bas, moyen ou haut étage, aux noms fabuleux, tout connaître

des nuages annexes (en particulier ceux qui sont créés par les activités humaines), de leurs effets, tout comprendre des phénomènes optiques étranges et spectaculaires.

Un livre scientifique magnifique accompagné de photos en pleine page pour rêver sur de très belles images de ciels intéressants : « Les nuages là-bas, ces merveilleux nuages... », comme le disait Baudelaire.

Nuages : le guide d'identification / Richard Hamblyn - Delachaux et Niestlé, 2009 - 157 pages ; 18 x 25 cm - 24,95€

BD DÈS 13 ANS

Le tour d'écrou d'Henry James



Miss Griffin, jeune gouvernante, est engagée pour veiller sur Miles et Flora, deux adorables enfants délaissés par leur riche oncle. Elle se rend compte assez rapidement qu'elle n'aurait peut-être pas dû

accepter ce poste. Première BD pour ce jeune auteur-illustrateur ayant des origines creusoises. Hervé Duphot réussit en 48 pages à restituer cette ambiance étrange et oppressante de l'œuvre originale, classique de la littérature fantastique anglaise. Il nous offre une fin un peu plus ouverte et positive.

Le tour d'écrou d'Henry James - Scénario et dessins Hervé Duphot - Delcourt, 2009 - 48 pages - 9,95€

ROMAN

Comme le fantôme d'un jazzman (...)



Dans un futur proche, après son évasion d'un camp où sont enfermés des malades atteints par un mal étrange, un couple de braqueurs quitte la France après son dernier casse.

Arrivés au Maroc, les visions causées par le neurovirus gagnent en intensité et semblent connecter leurs cerveaux à la station Mir... Heureusement Albert Ayler, ange gardien et saxophoniste, veille sur eux. Maurice G. Dantec nous livre ici un roman oscillant entre relecture SF de Bonnie & Clyde et road movie métaphysique.

Comme le fantôme d'un jazzman dans la station Mir en déroute / Maurice G. Dantec - Albin Michel, 2009 - 210 pages ; 23 cm - 16€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

A vos côtés en temps de crise



Depuis 2008, la crise touche la France. D'origine financière, elle a révélé nos fragilités économiques et est vite devenue une crise sociale avec son cortège de licenciements, de chômage partiel, etc. La Creuse n'échappe pas à ces difficultés. C'est pourquoi le Conseil Général a voté, lors de la séance plénière du 4 mai dernier, son plan de

soutien à l'économie et de solidarité avec les Creusois. Ainsi, ce sont plus de 5 millions d'euros qui sont débloqués afin de conforter notamment l'activité économique. Dans ce domaine, à titre d'exemples, ce ne sont pas moins de 2,4 millions d'euros supplémentaires qui seront investis sur les routes départementales, en particulier sur l'ex-RN 141 dans le sud du département.

Le secteur de la tapisserie n'est pas oublié grâce au fonds pour la création contemporaine dans le cadre d'un programme

mis en œuvre avec la Région et la ville d'Aubusson.

De même et parce que la solidarité est au cœur de ses missions, le Conseil Général est déterminé à lancer plusieurs actions :

- L'aide aux agriculteurs pour la vaccination contre la FCO ;
- La création de 100 nouveaux contrats aidés ;
- La prise en charge des intérêts d'emprunts pour les travaux dans les maisons de retraite (EHPAD) afin de réduire le prix de journée ;
- Les chèques solidarité pour soutenir la consommation des ménages défavorisés ;
- Etc.

En l'absence d'un véritable plan de relance national, le Conseil Général veut être à vos côtés dans les moments difficiles que nous traversons.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Seul l'intérêt des Creusois compte !



Pas de concertation avec les élus de droite, un filet de polémique politique, une pincée de mauvaise foi, un zeste de démagogie, beaucoup de retard des élus socialistes du Conseil Général devant une crise qui démarrait fin 2008... Mais l'important était d'adopter un plan en faveur des entreprises et des familles creusoises.

Sur le fond, le plan du Département utilise le plan Sarkozy (versement anticipé du FCTVA, crédits d'Etat pour les routes, etc.) mais n'en constitue qu'une imparfaite déclinaison de mesures économiques destinées à relancer l'investissement et sociales en soutien aux familles les plus fragilisées.

Sur la forme, M. Lozach souhaite parler de plan de soutien plutôt que de relance pour ne pas faire d'amalgame avec le plan du Président Sarkozy, nouvelle émanation de son sectarisme ! Le groupe de la Droite Républicaine a voté ce plan mais regrette son manque d'envergure. Plusieurs de nos propositions,

destinées à créer localement et rapidement de l'emploi, telles que l'augmentation significative du FDAEC permettant aux communes de disposer d'un levier de développement économique, le soutien aux initiatives communales pour la réhabilitation du patrimoine bâti à but locatif, n'ont pas été retenues alors que des mesures du plan comme celles des garages solidaires, même si elles présentent un intérêt, sont très difficilement réalisables.

Ce mépris du débat démocratique avec les conseillers généraux de la Droite Républicaine doit être dénoncé et il convient de rappeler à Monsieur le Président du Conseil Général que la qualité d'un projet ou d'une idée ne dépend pas de l'étiquette politique des élus.

Notre groupe de la Droite Républicaine demandera un bilan d'étape lors de la prochaine plénière pour éventuellement réajuster des mesures afin qu'elles répondent aux besoins des Creusois car seul leur intérêt doit prévaloir !

Gérard GAUDIN

Groupe du groupe de la Droite Républicaine

16 Juillet > 12 Août 2009

24^e édition

Voix d'été

en creuse

16 JUILLET

Ventiska, chants et musiques du Chili
jardins de la Commanderie, Bourgneuf

20 JUILLET

Méliades, quatuor vocal, église romane, Auzances

22 JUILLET

Ensemble Sakura, chants japonais
musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson

27 JUILLET

Ensemble Trefontane
chants du Moyen Age
chapelle Notre-Dame de La Borne, Saint-Michel-de-Veisse

29 JUILLET

Ensemble Trielen, chants et musiques klezmer
église romane, Felletin

31 JUILLET

Claire Zalamansky
chants sépharades, église romane, Soumans

4 AOUT

Soie et bambou, chants et musique
classique de Shangai, église romane, Ahun

7 AOUT

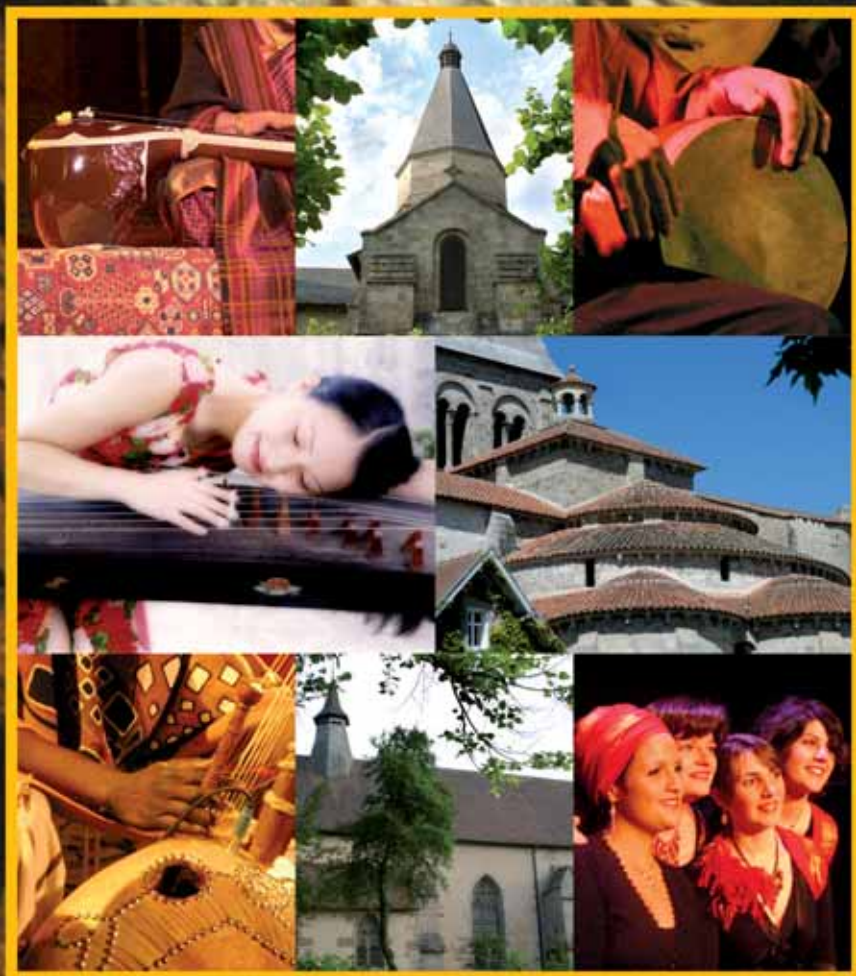
Manuscrit de Chypre
ensembles Chronochromie, Le Concert dans l'Œuf,
Christophe Plaisance
abbatiale romane, Bénévent l'Abbaye

10 AOUT

Jugalbandi, chants khyal de l'Inde du Nord
musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson

12 AOUT

Les Voix de la Neva
solistes de Saint-Petersbourg
église romane, Chambon-sur-Voueize



Organisation et Presse : ADIAM 23 > 05 44 30 24 55
Réservations : Office de Tourisme de Guéret > 05 55 52 14 29
Tous les concerts sont à 21 heures